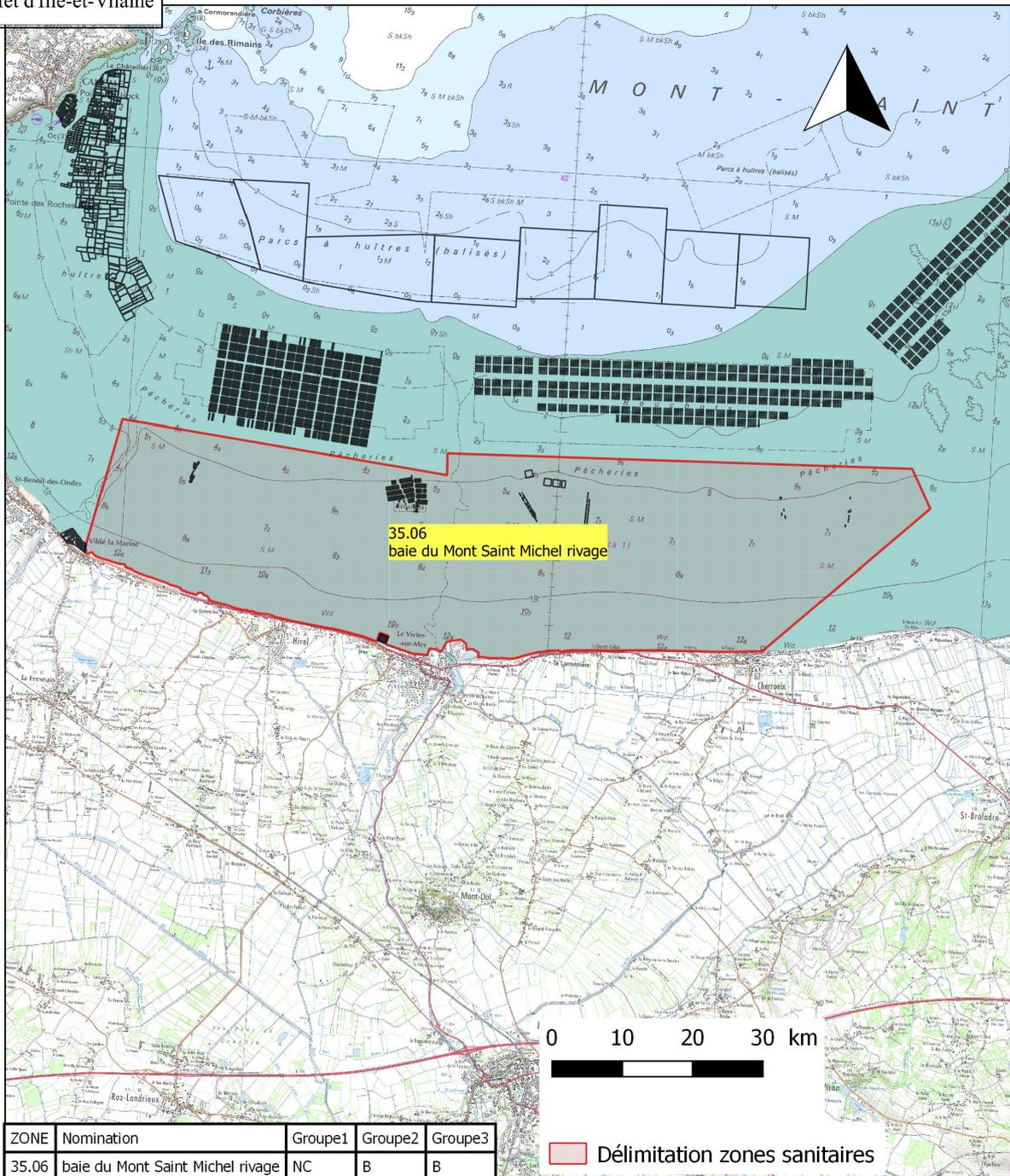


Annexe

Carte des zones concernées par la fermeture de la pêche



ZONE DE CLASSEMENT SANITAIRE Edition 2019
CODE 35.06
NOM : BAIE DU MONT SAINT-MICHEL RIVAGE



ZONE	Nomination	Groupe1	Groupe2	Groupe3
35.06	baie du Mont Saint Michel rivage	NC	B	B

- Groupe 1 : gastéropodes filtreurs (Crépidules)
- Groupe 2 : Bivalves fouisseurs (Coques, palourdes...)
- Groupe 3 : Bivalves non fouisseurs (Huîtres, moules...)

Cette carte est une illustration de l'arrêté préfectoral
 Les limites géographiques précises sont à considérer à partir des données de l'arrêté.

DDTM35/SUEEM/CM
 Sources: DDTM-IGN-SHOM

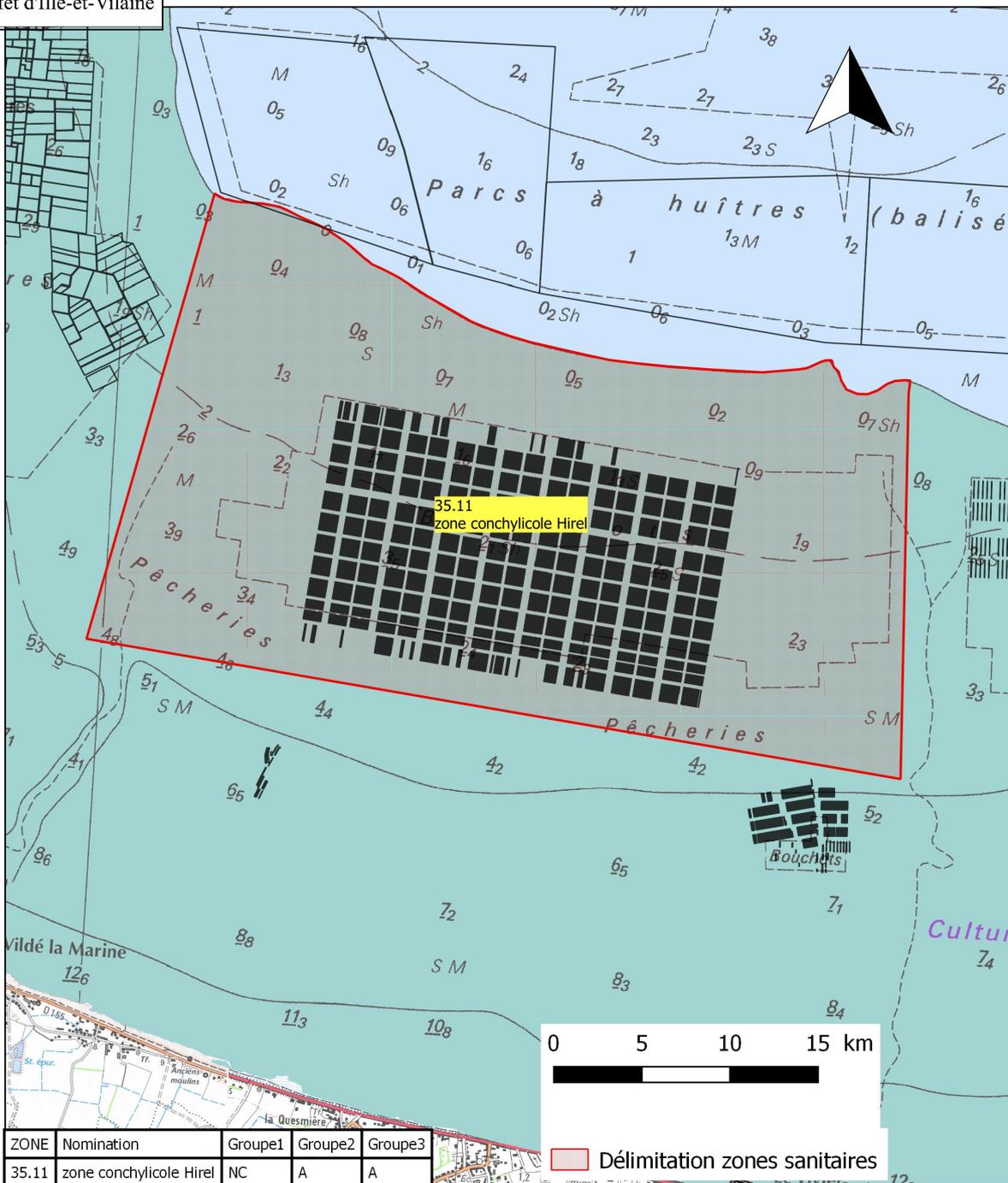
Créée le 15 juillet 2019
 reproduction interdite

Direction des Territoires et de la Mer



Préfet d'Ille-et-Vilaine

ZONE DE CLASSEMENT SANITAIRE Edition 2019 CODE 35.11 NOM : ZONE CONCHYLICOLE D'HIREL



Cette carte est une illustration de l'arrêté préfectoral
Les limites géographiques précises sont à considérer à partir des données de l'arrêté.

DDTM35/SUEEM/CM
Sources: DDTM-IGN-SHOM

Créée le 15 juillet 2019
reproduction interdite

Groupe 1 : gastéropodes filtreurs (Crépidules)
Groupe 2 : Bivalves fouisseurs (Coques, palourdes...)
Groupe 3 : Bivalves non fouisseurs (Huîtres, moules...)